



© VICARD / FD

## TENDANCES BOIS 2018

### FLAMBÉE DE LA VALEUR DU CHÊNE

Essence la plus répandue sur le territoire français, le chêne couvre aujourd'hui 5,5 millions d'hectares et fait de la France le premier pays producteur européen. Sa grande qualité est reconnue par tous les professionnels du bois et, face à une diminution des volumes récoltés au sein d'un marché géré par l'offre et la demande, le cours de cette essence s'envole depuis 3 ans.

#### Tensions sur le marché du chêne

Cette essence noble se raréfie au fil des ans alors que la demande mondiale, elle, augmente de façon régulière. Pour Frédéric DÉSAMAIS, Directeur des achats bois du Groupe Vicard, il y a un effet double lame : fléchissement dans la récolte globale, tant sur le plan quantitatif que qualitatif.

« À ceci s'ajoute depuis trois ans une hyperactivité du chêne dans tous ses usages (œnologie, construction, rénovation, parquet, charpente, ameublement, décoration,

traverses paysagères...). Et ce cocktail ne peut qu'entretenir la flambée des cours : + 25 % en un an ».

Force est de constater également que la hausse des exportations de grumes vers l'Asie a consolidé le phénomène.

#### Principaux critères de sélection des bois en tonnellerie

Chênes sessiles (*quercus patraea*) et chênes pédonculés (*quercus robur*) sont sélectionnés sur une combinaison de critères aussi



© VICARD / FD



© VICARD / Marcello MARENGO

importants les uns que les autres : fil droit, rectitude, diamètre, absence de nœud, propriétés taniques, grain...

Certains tonneliers vont même plus loin dans la sécurisation de leurs approvisionnements. Pour exemple, Jean-Charles VICARD a fait le choix d'intégrer il y a plus de vingt ans le métier de merrandier afin d'assurer à ses clients la parfaite traçabilité de ses produits. « Nos achats sont effectués par deux acheteurs sur tout le territoire : de la Normandie à l'Alsace, du Limousin aux Hauts de France en passant par le Centre, mais aussi dans les massifs forestiers frontaliers ».

Le tonnelier achète annuellement l'équivalent de 15 000 m<sup>3</sup> de grumes pour couvrir ses besoins dans les forêts publiques soumises au régime forestier gérées par l'ONF (Office National des Forêts) et dans les forêts privées soumises aux plans de gestion contrôlés par les CRPF (Centres Régionaux de la Propriété Forestière).

Un an de stock de grumes en merranderie et trois ans de douelles sur parc en tonnellerie sont les témoins des engagements qualitatifs

et financiers conséquents mis en œuvre pour satisfaire un marché de projection.

#### La gestion des chênaies

« Il est clair que les chênaies françaises ont été mises à rudes épreuves ces deux dernières décennies. Les tempêtes Lothar en 1999, Klaus en 2009, puis Xynthia en 2010 ont durement touché nos forêts, et les volumes détruits manquent aujourd'hui à l'appel », précise Frédéric DÉSAMAIS.

Il faut à minima un siècle et demi pour faire un chêne de qualité tonnellerie. Sa sylviculture nécessite donc beaucoup de patience et oblige au plus grand respect. Le sylviculteur a pour objectifs de maintenir, préserver et gérer durablement nos forêts. « Un projet dans lequel Vicard s'investit pleinement grâce au programme PEFC, dont le groupe a obtenu la certification en 2009 », déclare Émilie FAUGÈRE, Responsable communication de la tonnellerie.

Plus d'informations : [contact@groupe-vicard.com](mailto:contact@groupe-vicard.com)